

Unanimité contre Mittal



PHOTO PHILIPPE NEU

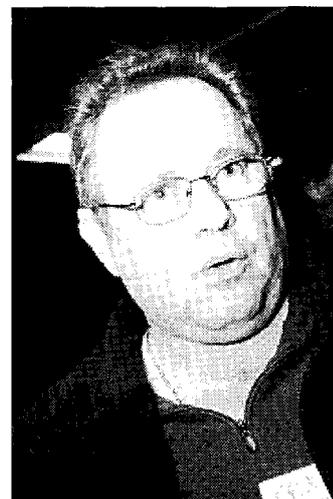
PHOTO PHILIPPE NEU

Nicolas Sarkozy ou François Fillon devrait rencontrer très vite Lakshmi Mittal pour évoquer la restructuration de l'usine de Gandrange. Soutenus par de nombreux manifestants, élus de droite et de gauche ont été unanimes, hier à la préfecture de la Moselle, pour demander au gouvernement d'imposer le gel du plan qui prévoit 595 suppressions d'emplois.

REPORTAGE DE BERNARD MAILLARD EN « RÉGION »



PHOTO PHILIPPE NEU



PHOTOS PHILIPPE NEU

« Nous sommes soutenus par tous, y compris par le préfet », s'est réjoui Marcel Thill (CFDT).

« L'unanimité dont tout le monde, sauf les représentants de Mittal, a fait preuve est déjà, en soi, extraordinaire ! », exultait hier soir, devant la préfecture de la Moselle, Xavier Phanbinh, représentant de la CGT au comité d'entreprise européen d'ArcelorMittal.

Lakshmi Mittal seul contre tous

du jour

A l'issue d'une table ronde hier à Metz, le préfet Bernard Niquet a été chargé d'exposer « au plus haut niveau » les arguments en faveur d'un « gel » du plan de restructuration d'ArcelorMittal à Gandrange. Nicolas Sarkozy pourrait rencontrer rapidement Lakshmi Mittal.

Ils ont attendu plus de deux heures devant la préfecture de la Moselle. Les quelques dizaines de sidérurgistes venus soutenir dans le calme leurs représentants pendant la table ronde convoquée par le préfet de Région, Bernard Niquet, n'ont pas eu l'impression d'avoir perdu leur temps. « L'unanimité dont tout le monde, sauf les représentants de Mittal, a fait preuve est déjà, en soi, extraordinaire ! », exultait hier soir Xavier Phanbinh, représentant de la CGT au comité d'entreprise européen d'ArcelorMittal.

Unanimité. Le mot était sur toutes les lèvres à l'issue de la réunion, au cours de laquelle l'ensemble des élus a soutenu l'intersyndicale CFDT-CGT-CGC pour réclamer le « gel » immédiat du plan de restructuration dont l'issue essentielle serait la suppression de 595 emplois provoquée par l'arrêt de l'aciérie électrique et du train à billettes de Gandrange. « Ce gel est nécessaire pour permettre aux organisations syndicales de présenter un contre-projet industriel et social destiné à sauver l'usine », a insisté le député PS Michel Liebgott.

Il semble bien qu'au cours de la table ronde, tenue à huis clos, les syndicalistes n'ont pas eu à déployer de grands efforts pour convaincre l'assistance du bien-fondé de leurs propositions. Et,

selon le président du conseil régional Jean-Pierre Masseret, le préfet s'est engagé à « faire remonter au Président de la République » les exigences des syndicats et des élus.

A quelques jours du voyage en Inde du chef de l'Etat, cette unanimité peut peser lourd. Le secrétaire d'Etat aux entreprises, Hervé Novelli, a d'ailleurs annoncé hier que Lakshmi Mittal « rencontrera très certainement au plus haut niveau de l'Etat, dans les jours qui viennent, soit le Premier ministre, soit le président de la République », a-t-il indiqué sur les ondes de RTL.

« Sur notre faim »

Cette rencontre « est le moins que l'on puisse attendre », a-t-il affirmé. « Le président a montré par le passé qu'il était capable d'influer sur un certain nombre de décisions », a dit M. Novelli. « Le moins que l'on puisse faire, c'est de s'assurer que pas un des salariés ne restera sur le carreau ».

La partie n'est pas gagnée pour autant. Jean-Pierre Masseret a souligné la position inflexible de Daniel Soury-Lavergne, directeur général de Mittal-France, et des directeurs des usines de Gandrange et Florange, Bernard Lauprêtre et Henri Blaffard, qui se sont limités à indiquer que l'entreprise respecterait la « procédure » légale pour mettre en

œuvre le plan de Lakshmi Mittal. « A ce niveau, regrette M. Masseret, nous restons sur notre faim. Cette position ne peut qu'allumer une violente contestation sociale et politique ».

A l'autre extrémité du paysage politique, le sénateur Philippe Leroy, président UMP du conseil général de la Moselle, ne dit pas autre chose. « Il est temps que

l'Etat réexamine la présence de la sidérurgie en France et singulièrement en Moselle », insiste-t-il.

« Nous sommes soutenus par tous, y compris par le préfet », s'est réjoui Marcel Thill (CFDT), secrétaire du comité d'entreprise. « Aujourd'hui, Mittal est seul ! » Forte de ces soutiens, l'intersyndicale poursuit sa mobilisation pour le grand déplacement

de jeudi au siège social du groupe, à Luxembourg. « S'il faut hausser le ton, nous le ferons, prévient Xavier Phanbinh. Et tous ensemble. Il est absolument nécessaire de montrer que la résistance d'aujourd'hui ne concerne pas que la sidérurgie, mais au moins toute la vallée de l'Orne. »

Bernard MAILLARD.

637,4 M€

Le milliardaire Lakshmi Mittal, à la tête du géant mondial de l'acier, et sa famille vont recevoir cette année environ 637,4 millions d'euros de dividendes d'actions de leur part du capital d'ArcelorMittal, d'après les chiffres rendus publics hier par le groupe. Quatre versements trimestriels de 0,375 dollar (26 centimes d'euros) par action sont prévus, selon le calendrier de paiement de dividendes publié par ArcelorMittal.

La famille Mittal, premier actionnaire du groupe avec 43 % du capital du géant de l'acier, détient 623,62 millions d'actions, et devrait donc percevoir environ 233,8 millions de dollars (161,338 millions d'euros, selon le taux de conversion actuel) chaque trimestre. Une retenue de 15 % est prélevée par les autorités fiscales au Luxembourg, base d'ArcelorMittal.

Lakshmi Mittal arrivait l'an dernier à la cinquième position de la liste des personnalités les plus riches du monde du magazine *Forbes*, avec une fortune estimée à 21,8 milliards d'euros.

Le soutien de l'Eglise réformée

« J'invite tous les chrétiens et tous les citoyens concernés à manifester leur soutien aux travailleurs de l'usine de Gandrange », indique dans un communiqué Emmanuelle Di Frenna, pasteur d'Annéville-Gandrange-Richemont, en « association » avec Gisèle Koehler, présidente du consistoire réformé de Metz. Il convient de s'« élever contre une logique économique de la rentabilité aux dépens de l'humain », explique-t-elle.

L'appel d'Alain Grenaut

A la tête d'une équipe d'« anciens dirigeants et cadres » de l'établissement, Alain Grenaut, ancien directeur de l'usine de Gandrange, a diffusé hier un appel « à tous ceux qui veulent un avenir industriel » pour le site. Alain Grenaut annonce la création d'un comité de défense, le Codeg, pour « élaborer un contre-projet industriel permettant la pérennisation et le développement de l'usine de Gandrange avec le maintien de tous ses emplois ».

La sidérurgie en grève à Liège

Les usines sidérurgiques de la région de Liège étaient à l'arrêt hier en raison d'une grève pour demander la relance rapide d'un haut fourneau, a-t-on appris auprès de l'aciériste ArcelorMittal et des syndicats. Ce redémarrage a été promis par ArcelorMittal, mais le groupe le conditionne à l'octroi d'autorisations pour émettre du CO₂, un des principaux gaz à effet de serre. La grève était suivie par l'ensemble du personnel des différents sites d'ArcelorMittal autour de Liège, ainsi que des filiales et des sous-traitants, soit entre 6 000 et 7 000 salariés.

Les pistes du Dr Kiffer

« Monsieur Mittal essaie par des manœuvres subtiles et sournoises de me faire porter le chapeau de l'annonce précipitée de fermeture dans quatorze mois de l'aciérie de l'usine de Gandrange ». Jean Kiffer, maire d'Annéville, ne décolère pas. Lui qui a attaqué ce site sur les problèmes de pollution qui touchaient la zone de loisirs de sa commune. Il contre-attaque aujourd'hui sur le terrain économique. En vertu de la loi communale de juin 1895 du droit local d'Alsace-Lorraine, il assure avoir la possibilité juridique. « au nom de l'intérêt général », de s'opposer « à la fermeture sur (sa) commune des installations rentables » que sont le laminoir à billettes (TAB) et le laminoir à couronnes et barres (LCB) ». Il plaide également pour le maintien de l'aciérie, tout en estimant que l'équipe-

ment actuel « est condamné faute d'entretien pendant deux ou trois ans ». Selon lui, « la solution idéale est donc d'implanter une nouvelle aciérie électrique ultramoderne en amont de la carcasse actuelle ».

Sur ce point, l'analyse d'Alain Grenaut, ancien directeur de l'usine de Gandrange et président du comité de défense, est différente : « Une nouvelle aciérie aujourd'hui, c'est 100 millions d'euros au bas mot ». Tout en reconnaissant que l'équipement actuel ne constitue pas le meilleur choix technique, il plaide cependant « pour une remise en état afin de le ramener au niveau de production qu'il avait cinq ans plus tôt ». Alain Grenaut croit également en l'avenir du site de Gandrange mais dans un autre groupe que celui dirigé par Lakshmi Mittal.